



Edité le : 25/03/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 3

MAIRIE DE ROCHEFORT MONTAGNE  
  
SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT  
PLACE DE LA FONTAINE  
63210 ROCHEFORT MONTAGNE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE22-41731	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT du PUY-DE-DOME
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2203-13641-1</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00195108
<b>N° Analyse :</b>	00195743	<b>Nature:</b>	Eau à la production
<b>Point de Surveillance :</b>	LIVRAISON MEL CAPT CHENEAUX HAUT+BAS	<b>Code PSV :</b>	000008189
<b>Localisation exacte :</b>	RÉSERVOIR - IMMERSION		
<b>Dept et commune :</b>	<b>63 ORCIVAL</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X : 45,7027756200</b>	<b>Y : 2,8123132800</b>	
<b>UGE :</b>	0262 - MAIRIE DE ROCHEFORT MONTAGNE		
<b>Type d'eau :</b>	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION		
<b>Type de visite :</b>	P1	<b>Type Analyse :</b>	P1+
<b>Nom de l'exploitant :</b>	MAIRIE DE ROCHEFORT MONTAGNE	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
	63210 ROCHEFORT MONTAGNE		
<b>Nom de l'installation :</b>	TTP LIVRAISON MONTCHENEIX	<b>Type :</b>	TTP
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 22/03/2022 à 08h37 Réception au laboratoire le 22/03/2022 à 19h00	<b>Code :</b>	006351
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / ACHARD Claire		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 22/03/2022 à 21h08

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b> Couleur de l'eau	63P1+*	0	-	Analyse qualitative			

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Température de l'eau	63P1+*	7.4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25 #
pH sur le terrain	63P1+*	7.1	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9 #
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63P1+*	156	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200 1100 #
Chlore libre sur le terrain	63P1+*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore total sur le terrain	63P1+*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
<b>Analyses microbiologiques</b>						
Microorganismes aérobies à 36°C	63P1+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C	63P1+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes	63P1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Escherichia coli	63P1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63P1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>						
Aspect de l'eau	63P1+*	0	-	Analyse qualitative		
Odeur	63P1+*	0 Néant	-	Méthode qualitative		
Saveur	63P1+*	0 Néant	-	Méthode qualitative		
Couleur apparente (eau brute)	63P1+*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	63P1+*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	#
Turbidité	63P1+*	0.23	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	2 #
<b>Analyses physicochimiques</b>						
<i>Analyses physicochimiques de base</i>						
TAC (Titre alcalimétrique complet)	63P1+*	5.45	° f	Potentiométrie	NF EN 9963-1	#
TH (Titre Hydrotimétrique)	63P1+*	5.56	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	#
Carbone organique total (COT)	63P1+*	0.23	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	2 #
<b>Cations</b>						
Ammonium	63P1+*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2	0.1 #
<b>Anions</b>						
Chlorures	63P1+*	3.3	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	250 #
Sulfates	63P1+*	2.5	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	250 #
Nitrates	63P1+*	18	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50 #
Nitrites	63P1+*	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.10 #
Somme NO3/50 + NO2/3	63P1+*	0.36	mg/l	Calcul		1

63P1+\* ANALYSE (P1+=P1) EAU A LA PRODUCTION CHLOREE (ARS63-2021)

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Conductivité brute à 25°C sur le terrain

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

**Identification échantillon :** LSE2203-13641-1

Destinataire : MAIRIE DE ROCHEFORT MONTAGNE

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

**(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)**

Ludovic RIMBAULT  
Ingénieur de laboratoire

